

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 janvier 2013

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3807-2012 et R-3811-2012.
Cause tarifaire 2013-2023 d'Intragaz et conclusions tarifaires connexes de Gaz Métro.
**Planification d'audience - Association québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (SÉ-AQLPA)* aux fins de la planification de l'audience au présent dossier :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Monsieur Jacques Fontaine présentera son rapport C-SÉ-AQLPA-0008, SÉ-AQLPA-1, Doc. 1. Durée prévue : 20 minutes.
- **Contre-interrogatoires** : Environ 15-20 minutes pour les témoins d'Intragaz, 5-10 minutes pour les témoins de Gaz Métro et 5-10 minutes par intervenant. Le tout sujet à ajustement après que la preuve orale aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Plaidoirie orale de 35-40 minutes.
- **Calendrier** : Le soussigné a un conflit d'horaire le vendredi 25 janvier 2013 toute la journée, de sorte qu'il est vraisemblable qu'il ne pourra pas procéder à la preuve ou à la plaidoirie cette journée. Le tout sujet à confirmation.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. Les demanderesses et les intervenants.